

Arrêté n°2022-217 portant renouvellement de Mme Anne CHRISTOPHE dans les fonctions de directrice adjointe Sciences

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment ses articles 4 et 7 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment son article 13 ;

Vu l'arrêté n°2019-118 du 19 août 2019 portant nomination de Mme Anne CHRISTOPHE comme directrice adjointe Sciences,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Mme Anne CHRISTOPHE, directrice de recherche, est renouvelée dans les fonctions de directrice adjointe Sciences, à compter du 1^{er} septembre 2022, pour une durée de trois ans.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure-PSL.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2022

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL

SIGNÉ

Frédéric WORMS